

**OBJET REHABILITATION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES HAUTS DE SAINT-DENIS
STATION DE TRAITEMENT DE LA BRETAGNE**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

**AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS ET ACTES Y AFFERENTS**

UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS

Pour sécuriser et augmenter la capacité de production d'eau potable, la ville de Saint-Denis a engagé des études approfondies sur les stations de potabilisation des écarts, comme le préconisait le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Au regard de l'avancement de ces études, le projet de réhabilitation de la station de potabilisation localisée à la Bretagne peut être présenté.

Cette opération va permettre la réhabilitation complète des ouvrages et le renforcement des capacités de traitement de la ressource superficielle venant de la Cascade Chaudron (appelée également 1^{er} Bras).

Le coût global de l'opération, intégrant les travaux plus des prestations annexes à ceux-ci, se décline comme suit :

Nature de la dépense	Montant	
	€ (H.T)	€ (T.T.C.)
Travaux	2 950 000,00	3 200 750,00
Prestations de service (Etudes, CSPS, ...)	125 200,00	135 842,00
Annonces et Divers	184 000,00	199 640,00
Total	3 259 200,00	3 536 232,00

La consultation pour les travaux sera lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert.

Une demande de financement sera présentée au prochain programme opérationnel européen (POE) selon le plan de financement ci-après :

Financier	Taux	Montant
	%	(€ H.T.)
Union Européenne	30%	977 760,00
ETAT / REGION	20%	651 840,00
Part Ville (Budget de l'Eau)	50%	1 629 600,00
Total	100%	3 259 200,00

Rapport n° 13/2-02

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver, dans le cadre du programme de « Réhabilitation des stations de traitement des hauts de Saint-Denis », la réhabilitation de la station de traitement de La Bretagne pour un coût global estimé à 3.259.200,00 € H.T.;
- d'approuver le plan de financement et m'autoriser à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du futur Programme Opérationnel Européen (POE 2014-2020) ;
- d'approuver la procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de travaux (entité adjudicatrice) ;
- de m'autoriser à lancer la consultation, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ;
- de m'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement du marché, ainsi que toute décision concernant d'éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de m'autoriser à signer tous les actes y afférents ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130427-13202-1-A-DE
Date de réception préfecture : 02/05/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2013



Gilbert ANNETTE

**OBJET REHABILITATION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES HAUTS DE SAINT-DENIS
STATION DE TRAITEMENT DE LA BRETAGNE**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

**AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS ET ACTES Y AFFERENTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/2-02 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gérald MAILLOT, 1^{er} Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve - dans le cadre du programme de réhabilitation des stations de traitement des hauts de Saint-Denis - le projet de réhabilitation de la station de traitement de La Bretagne, estimé à 3.259.200,00 € H.T (3.536.232,00 € TTC), ventilés comme suit :

Nature de la dépense	Montant	
	€ (H.T)	€ (T.T.C.)
Travaux	2 950 000,00	3 200 750,00
Prestations de service (Etudes, CSPS, ...)	125 200,00	135 842,00
Annonces et Divers	184 000,00	199 640,00
Total	3 259 200,00	3 536 232,00

Délibération n° 13/2-02

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement et autorise le Maire à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du futur Programme Opérationnel Européen (POE 2014-2020) :

Financier	Taux	Montant
	%	(€ H.T.)
Union Européenne	30%	977 760,00
ETAT / REGION	20%	651 840,00
Part Ville (Budget de l'Eau)	50%	1 629 600,00
Total	100%	3 259 200,00

ARTICLE 3

Approuve la procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de travaux (entité adjudicatrice) ;

ARTICLE 4

Autorise le Maire à lancer la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres.

ARTICLE 5

Autorise le Maire à signer le(s) marché(s) et tous les actes y afférents avec le(s) candidat(s) retenu(s),

ARTICLE 6

Autorise le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement du marché, ainsi que toute décision concernant d'éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et à signer tous les actes y afférents.

ARTICLE 7

Les dépenses et les recettes afférentes à cette opération seront imputées sur le Budget Annexe Eau, respectivement aux chapitres 23 et 13.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130427-13202-1-B-DE
Date de réception préfecture : 02/05/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2013



Gilbert ANNETTE

SITE DE LA STATION DE LA BRETAGNE

PROJET DE REHABILITATION DE LA STATION DE POTABILISATION DES HAUTS



Parcelle
Identifiant : 41100010394

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2013

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130427-13202-2-DE
Date de réception préfecture : 02/05/2013